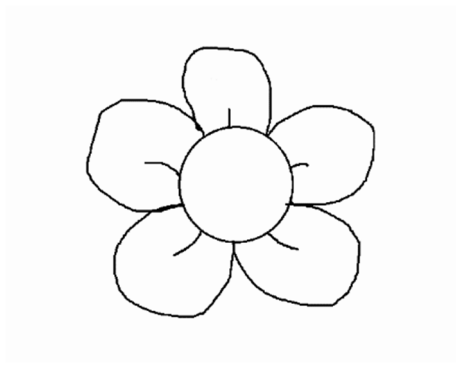


Charte de Bonne Conduite à la Cantine

Pour mieux vivre ensemble, voici **ce que je dois** et **ce que je ne dois pas** faire pendant le temps du repas à la cantine.

- Je reste en rang jusqu'à la porte de la cantine.
- Je ne cours pas et ne bouscule pas les autres.
- Je ne crie pas, je parle à voix basse.
- Je ne me lève pas.
- Je respecte le personnel de cantine et mes camarades.
- Je goûte à tout.
- Je ne joue pas avec la nourriture et je ne gaspille pas.
- Je n'abîme pas le matériel.
- Je mets de l'ordre sur la table à la fin du repas.
- Je sors de la cantine en rang jusqu'à la cour de l'école.



La fleur de respect

Pour que je prenne conscience de la nécessité de respecter les règles en collectivité, je dispose d'une fleur de respect faite de cinq pétales. A chaque manquement au respect de la charte de bonne conduite, une gommette est ajoutée sur une des pétales suivant un code couleur. J'ai la possibilité de retirer une gommette à la suite d'une semaine de bonne conduite.

Gommette **verte** : manquement au respect d'autrui (enfant, adulte)

Gommette **bleue** : manquement au respect du matériel

Gommette **orange** : manquement au respect de la nourriture

Gommette **noire** : gros mots

Gommette **rouge** : violence verbale et ou physique.

Une fleur complètement constituée (une gommette sur chaque pétale) est sanctionnée par un avertissement. Une gommette rouge entraîne un avertissement immédiat. Des sanctions graduelles sont appliquées :

- 1^{er} avertissement : courrier adressé aux parents par lettre.
- 2^{ème} avertissement : convocation des parents et de l'enfant à la mairie.
- 3^{ème} avertissement : exclusion temporaire de 1 à 4 jours
- 4^{ème} avertissement : exclusion temporaire d'une à deux semaines.
- 5^{ème} avertissement : exclusion définitive du restaurant scolaire.

A la fin de l'année, les enfants n'ayant reçu aucun pétale auront une récompense surprise.

CHARTRE DE LA CANTINE

Nom :

Prénom :

Classe :

Je m'engage à respecter la charte de bonne conduite de la cantine. J'ai lu et j'accepte le règlement de la charte de la bonne conduite.

Le :

Signature de l'enfant :

Précédée de la mention « lu et approuvé » écrite à la main

Signature des parents :